

Jean-Baptiste André Godin à Berthe Caron, 8 juillet 1887

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (26)

Collation 2 p. (474r, 475r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Berthe Caron, 8 juillet 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/52374>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 juillet 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Caron, Berthe](#)

Lieu de destination Fresnoy-le-Grand (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin indique à Caron qu'il a écrit à son oncle Leclere pour savoir si elle pouvait accepter un emploi d'institutrice au Familistère. Il lui explique qu'il s'agit de tenir la classe mixte des enfants de 7 à 8 ans, que les classes fonctionnent tous les jours sauf l'après-midi de jeudi et le dimanche, qu'il n'y a pas de vacances, que les employés de l'association du Familistère payent le loyer de leur appartement et se chargent de leurs repas et que les appointements correspondant à l'emploi sont de 100 F par mois au minimum. Il lui demande de lui communiquer les moyens de se renseigner sur elle.

Notes La lettre de Godin à monsieur Leclere du 5 juillet 1887 est copiée sur le folio 469r du registre FG 15 (26) de la correspondance active de Godin.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Personnes citées [Leclère \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise Familière
8 juillet 1847

Mademoiselle Caron

Ma lettre à M. Leclercq
avait pour premier objet
de savoir si vous étiez
encore dans la possibilité
d'accepter une place de
professeur au Familière.

Puisqu'il en est ainsi,
je vous donne les renseigne-
ments que nous me demandez.
Il s'agirait d'abord
pour nous de tenir le classe-
ment des enfants de l'école.
Les classes fonctionnent

tous les jours, sauf l'après-
midi du jeudi et le dimanche.
Il n'y a pas de vacances.

L'association ne compte
à ses employés que des
appointements. Vous devriez
done, comme tous les autres
habitants du Familière,
payer votre loyer de l'appar-
tement que vous occuperiez,
selon l'importance de ce
logement et selon qu'il
serait meublé à nos frais
ou non.

L'association ne fournit
pas non plus la table. Nous
auriez à nous entendre à ce
sujet soit avec une famille,

soit avec une de nos collègues dans l'enseignement.

Quant aux appointements ils seraient de cent francs par mois au minimum.

Si ces conditions nous conviennent, il me reste-t-il à vous demander de me donner tous les moyens de référence dont nous pourrions disposer, c'est à dire la possibilité pour moi de prendre des renseignements dans les maisons où nous avons exercé.

Veuillez Mademoiselle me répondre au plus tôt et agréez je vous prie mes civilités distinguées.